

Parc Henri-Piette

Un petit coin pour les petits

JACINTHE LALIBERTÉ

Et rien de moins pour les petits Annelacois. En effet, l'inauguration d'une nouvelle section du parc Henri-Piette, pour les tout-petits de 0 à 5 ans, eut lieu le 17 août dans le cadre de la Journée de la famille. Dans le but de répondre aux besoins spécifiques de cette jeune clientèle, une section du parc a été aménagée.

Plusieurs familles et quelques conseillers étaient présents à cette inauguration officielle. Loin des discours protocolaires, nos petits citoyens se sont prévalus du droit d'essayer les nouvelles installations dès leur entrée dans le parc : tables avec jeux d'échecs intégrés, banc balançoire, jeux musicaux et glis-

sade. À voir leurs réactions, ces jeux ont fait leur bonheur.

Lors de discours d'inauguration, la mairesse, M^{me} Monique Monette Laroche, partageant la joie des petits, fit une brève rétrospective mettant en lumière l'historique du parc.

« Je tiens à souligner que le parc Henri-Piette a été inauguré le 7 juillet 2007, et ce, en l'honneur de feu Henri Piette, résident de Sainte-Anne-des-Lacs, très impliqué dans son milieu et, particulièrement auprès des jeunes. »

Ayant bien connu ce dernier, la mairesse, une ancienne du Club Optimiste et à l'époque organisatrice en chef de l'inauguration officielle du parc lors de l'événement de 2007, n'avait que des éloges à faire au sujet de M. Piette.



Une vue d'ensemble du coin des petits du parc Henri-Piette

Libéral

DAVID GRAHAM

Laurentides—Labelle

- 1.877.926.1320
- www.davidgraham.ca
- [daviddebgraham](https://www.facebook.com/daviddebgraham)

d'ici, pour ici

Ce projet d'espace 0-5 ans, selon la mairesse, fait office de lieu d'amusement déjà très fréquenté par les enfants, d'endroit de divertissement familial et de rassemblement pour la collectivité.

La directrice du service des Loisirs a mentionné au Journal qu'un montant de 60 000 \$ avait été investi

pour la revitalisation du parc. « Ce fut un travail de longue haleine qui avait pour but de répondre, principalement, aux besoins de la clientèle de 0-5 ans de notre territoire, une catégorie d'âge qui augmente en nombre avec les années. À voir les petits s'amuser, on peut penser que c'est une réussite. »

La portée d'une nouvelle bibliothèque

JACINTHE LALIBERTÉ

Assise à la seule table de travail disponible de la bibliothèque, M^{me} Céline Lamarche, instigatrice du regroupement Les Amis de la bibliothèque, fait un portrait de ce que devrait être une bibliothèque pour répondre aux besoins de la population de la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs.

D'entrée de jeu, M^{me} Lamarche explique la nature de ce regroupement : « J'ai commencé à militer pour garder l'esprit des dames fondatrices qui se sont battues pour avoir une bibliothèque en 1970 ». Cette bénévole veut être positive face à la situation présente et l'affronte avec un regard vers l'avenir.

Quelques statistiques

Bénévole depuis fort longtemps, elle ressort les grandes lignes d'un document duquel émanent des études des dix dernières années qui prouvent que Sainte-Anne-des-Lacs doit agrandir sa bibliothèque. « Ce ne sont pas des oui-dires, ce sont les faits ». (Projet de construction d'une nouvelle bibliothèque, Étude d'opportunité révisée, réalisée par le Réseau Biblio Laurentides, juin 2018).

Un des premiers exemples qu'elle soumet : la croissance de la population estimée à 2 % par année. Un constat important qui se traduit ainsi : Sainte-Anne-des-Lacs est passée d'un territoire de villégiature à une banlieue.

La bibliothèque est un service « culturel » qui dessert toute la population et qui est utilisé, régulièrement, par 25 % de celle-ci. « Cette statistique, précise-t-elle, est au-dessus de la norme provinciale ». Encore une autre, 71 % des résidents ont des études postsecondaires ce qui explique la prédisposition de ces derniers à pratiquer des activités culturelles. (Étude effectuée par le comité d'agrandissement, mars 2016 p. 4)

Elle poursuit avec l'endettement total net à long terme de la Municipalité par 100 \$ de la RFU (richesse foncière uniformisée) qui est de 36¢ par 100 \$ d'évaluation. Après vérification auprès du directeur général cette proportion est exacte et cela qui est extrêmement bas puisque la moyenne québécoise est de 2,13\$, et de 1,78\$ pour la MRC des Pays d'en Haut.

Des besoins et encore des besoins

La bibliothèque, selon elle, offre un très bon service qui ne se limite pas

seulement aux prêts de livres. La bibliothécaire diplômée, Valérie Lépine, use constamment de créativité pour offrir, ainsi, un service diversifié.

Pour concrétiser le tout, Céline relate des situations qui surviennent régulièrement : un service de prêts spéciaux pour une dame qui n'était pas branchée à internet, un prêt d'une trentaine de livres à une enseignante pour combler l'absence d'une bibliothèque dans son école ou à une responsable d'une garderie du territoire qui viendrait, plutôt, à la bibliothèque, s'il y avait de la place.

Dans un autre ordre d'idée, il y a le service à la clientèle : « Quelle joie que de pouvoir libérer un petit coin tranquille à deux ou trois adolescents qui viennent travailler ou simplement se retrouver ou de fournir des livres à des jeunes, férus de lecture, qui ne peuvent se les payer, car leurs parents ont un budget à respecter ! »

Elle a une pensée pour les aînés qui ne peuvent se déplacer ou qui sont tributaires d'une visite d'un membre de leur famille. Ils profiteraient grandement d'un prêt à domicile. D'ailleurs, la Politique familiale et des aînés qui vient d'être adoptée par le Conseil, a invoqué cette réalité.

Selon elle, l'agrandissement de la bibliothèque n'est pas seulement un besoin, mais une nécessité. « Agrandir le bâtiment présent est impossible, le sol étant impropre. On sait que construire coûte cher. Mais, il faut travailler aussi pour l'avenir. Il ne faut pas agrandir seulement pour les cinq prochaines années. »



Céline Lamarche, devant la bibliothèque actuelle, qui se doit d'être agrandie pour répondre aux besoins de la population.

Photo : Jacinthe Laliberté